

PROCÈS-VERBAL de l'École Infantive

Date | Heure 3 septembre 2021 à 19h00 |Assemblée générale annuelle appelée à l'ordre
par Isabelle Gagnon

Présences: Isabelle Gagnon, Justine Mageau, Nico Guité, Colette, Amy Shafey, Marie-Claudette, Amira, Dominique Clement, Frederic Paquette, Mayes-Doucet, Monica's iphone, Nicole Van Dijk, Cameila Khlili, Dayna

1. Ouverture de la réunion et mots de bienvenue

2. Élection d'un président et secrétaire d'assemblée

- Nico Guité propose Isabelle en tant que présidente de l'assemblée; appuyé par Nicole Van Dijk
- Isabelle Gagnon propose Justine Mageau en tant que secrétaire de l'assemblée; appuyé par Colette

3. Adoption de l'ordre du jour

- Colette propose l'adoption de l'ordre du jour; appuyé par Frédéric Paquette

4. Adoption du procès-verbal de l'AGA 2020

- Colette propose l'adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle; appuyé par Frédéric Paquette

5. Rapport du président

- Pas de rapport du président dû à son absence

6. Rapport du trésorier

- Nico Guité présente le rapport du trésorier: Le trésorier est satisfait de la situation financière de l'École. L'École a reçu plus de 40 000\$ du gouvernement qui est plus de ce qu'on reçoit du casino. Les dépenses sont similaires à celles de l'année passée.
- Il y a 23 inscriptions cette année, ce qui est moins que la capacité.

7. Rapport de l'éducatrice

- Isabelle Gagnon se présente. C'est sa onzième année en tant qu'éducatrice à l'École Infantive

- Marie-Claudette se présente. C'est sa quinzième année en tant qu'aide-éducatrice à l'École Infantive
- L'École infantive est une société à but non-lucratif, gérée par un comité de parents. Il y a une réunion mensuelle du comité et tous les parents sont invités.
- Isabelle nous demande de lire le pamphlet de bienvenue à la prématernelle
- Les communications se feront par Remind; tous les parents sont demandés de télécharger l'application
- Normalement il y a une évaluation de l'enfant qui est faite annuellement au printemps pour les enfants qui ont quatre ans. Ça n'a pas été fait l'année passée à cause de la Covid. L'évaluation est organisée par le CSCN.
- Francisation: si Isabelle juge qu'un enfant a besoin de francisation, elle va informer le parent. C'est pour les enfants qui vont commencer la maternelle l'année prochaine. Le CSCN reçoit des fonds pour la francisation qui revient en partie à l'École. C'est au parent de décider s'il veut la francisation pour leur enfant.
- Les portes de l'école Gabrielle-Roy sont barrées; veuillez utiliser Remind si on a besoin de rejoindre Mme Isabelle
- Isabelle envoie une lettre mensuelle pour mettre les parents au courant; c'est important de la lire
- Les paiements mensuels sortent vers la fin du mois
- Sorties - il y en aura peut être, mais pas au mois de septembre et octobre de toute façon. Le groupe de parents va décider si on veut en faire. On commence l'année avec les protocoles Covid de l'année passée qui ont bien fonctionné.
- Curriculum: on utilise celui du gouvernement. C'est nouveau et très ouvert/ peut être interprété de différentes façons. Les activités dans la classe sont basées sur les intérêts des enfants.
- Skip the Depot - Isabelle nous invite à télécharger cette application et utiliser ce service pour nos bouteilles recyclables. Les fonds reviennent à l'École et l'utilisation des fonds est à la discrétion du comité de parents.

8. Affaires courantes

a. Élection du conseil de parents 2021-22

- Frédéric, Amira, Dominique Clément, Justine, Amy, Nicole, Camelia et Monica se portent bénévoles à siéger sur le comité de parents.
 - Les parents sont nommés en bloque par Colette, appuyé par Nico
- Une réunion aura lieu ce mois pour assigner les postes aux parents bénévoles.

b. Choisir date de la prochaine réunion

- Lundi 20 septembre, 19h

9. Varia

- Nul

10. Fermeture de la réunion

- 19h41